

La lettre des actions sportives

Décembre 2005 - N° 1



Votre information métier

ditorial

tats généraux



Par Monsieur
Yves Revillon,
Vice-président du conseil général en
charge des sports et des anciens
combattant.
Conseiller général du Canton
de Bois-Colombes
Maire de Bois-Colombes.

Chers amis sportifs,

Permettez-moi avant tout de vous souhaiter une très bonne année 2006.

J'ai le plaisir de vous adresser le premier numéro de la Lettre des Actions Sportives. Elle répond à une très forte demande exprimée lors des États Généraux organisés par Nicolas SARKOZY, Président du Conseil général, afin d'améliorer l'information avec chacun d'entre vous.

Le sport est une des grandes fiertés du département. Avec des dizaines de médaillés Olympiques et Paralympiques, 396 000 licenciés, et 331 sportifs de haut niveau, les Hauts-de-Seine figurent parmi les premiers départements de France pour la pratique sportive. Notre collectivité, s'est donnée un double objectif : faire du sport un outil pédagogique, d'éducation et de prévention et rassembler les jeunes, de toutes origines, de tous horizons socioculturels, valides ou en situation de handicap, autour d'une offre sportive innovante et diversifiée. Nous devons donner la chance à chacun de pratiquer la discipline qu'il souhaite en aidant et en conciliant, sport de haut niveau avec sport de masse et de loisirs. « Le sport, pour tous, partout, tout le temps ».

Bonne lecture et à bientôt ... !

Les États généraux et le sport

Développer encore plus le sport pour tous, favoriser la mixité entre la masse et l'élite, entre personnes valides et handicapées, aider à la formation des professionnels du sport :

voici quelques-unes des priorités du conseil général réaffirmées à l'issue des États généraux.

Avec 2 200 clubs de sport, plus de 390 000 licenciés, l'union entre le sport et les Hauts-de-Seine est l'une des plus fidèles et des plus exemplaires qu'il soit. Sans revenir sur les pages d'histoire sportive du département - les Jeux olympiques de Colombes en 1924, la naissance de clubs prestigieux (le Racing Club de France, le Stade Français, l'ACBB... on ne peut en faire une liste exhaustive) - cette implication ne s'est jamais démentie.

Tous les quatre ans à l'occasion des Jeux olympiques on voit la partie visible de l'iceberg. 331 sportifs de haut niveau sont affiliés à des clubs du département ; par exemple ils étaient 16 des Hauts-de-Seine à porter les couleurs de la France aux J.O. d'Athènes. Les Hauts-de-Seine fournisseur officiel de médailles c'est un fait acquis, mais le sport dans le département s'exprime également au quotidien que ce soit pour les amateurs, les enfants, les handicapés.

Les États généraux qui se sont tenus l'année dernière ont mis en avant cet engouement des habitants pour le sport de masse. 56 % d'entre eux souhaitent que se poursuive le développement de la pratique sportive pour tous. Ils sont 51 % à encourager la pratique du sport pour les jeunes en milieu scolaire et 46 % à désirer le maintien du

soutien aux activités associatives et aux clubs sportifs. C'est pour répondre à ces attentes que le conseil général va développer encore plus la pratique du sport pour tous. Sur un budget de 20 millions d'euros alloué au sport, 4 millions et demi sont destinés aux opérations socio-éducatives, presque le quart de l'enveloppe.

Toutes les manifestations ayant pour but de favoriser la pratique du sport pour les enfants vont être pérennisées, et parce qu'il n'y a pas de sport pour les uns et de sport pour les autres l'accent va être mis sur la pratique de certaines disciplines que l'on considère à tort comme réservées aux plus nantis, l'équitation par exemple.

C'est dans cette optique également que l'accès au sport pour les handicapés va être encore développé avec une préoccupation majeure : encourager chaque fois l'intégration entre valides et handicapés. Ces initiatives sont encouragées par les sportifs de haut niveau qui sont de plus en plus nombreux à s'associer aux manifestations « grand public » organisées par le Conseil général. Les Hauts-de-Seine ne veulent pas opposer l'élite et la masse, bien au contraire, et c'est pour tous que des projets de réhabilitation ou de construction d'équipement ont été lancés. ■

Des projets à pied, à cheval et à vélo

Le stade Yves-du-Manoir à Colombes et l'île de Monsieur à Sèvres sont les deux grands projets urbains des Hauts-de-Seine dans le domaine du sport. Pour Yves-du-Manoir, Michel Bes, directeur des actions sportives au Conseil général, considère qu'« il s'agit de confirmer le projet d'origine qui était de rendre complémentaire le sport de haut niveau et le sport de masse ».

Un projet pour le moins ambitieux. Sur une superficie de 17 hectares, « ce doit être un centre de sport et de loisirs susceptible d'accueillir aussi bien une équipe de rugby évoluant dans le Top 14 que l'ensemble des sportifs du département et plus particulièrement ceux de la boucle Nord qui manque d'installations sportives ».

L'autre grand projet c'est la réalisation de la base nautique de l'île de Monsieur, à Sèvres. « C'est un lieu très bien desservi par les transports en commun, poursuit Michel Bes, qui va permettre d'accueillir la plupart des sports nautiques. » Mais les grands projets Département ne s'arrêtent pas là : il y a la poursuite et l'amélioration de tout ce qui existe déjà, le développement du sport équestre aux haras de Jardy pour tous les publics. Mais la liste est loin d'être exhaustive. Outre la continuité de Parcs en sports, des jeunes Alto-Séquanais pourront assister à la Coupe du monde de football en Allemagne, mais aussi à la Coupe du monde de rugby en France en 2007. ■

Tous à cheval

L'année 1903 a vu la naissance du Tour de France à vélo et du Paris - Deauville à cheval. L'un a perduré, l'autre, une course d'endurance réservée aux cavaliers, est ressorti des oubliettes en 2004 lorsque quelques passionnés en ont adapté le principe pour créer le « Jardy - Deauville ». Premier centre équestre européen, Jardy est le symbole même du fait que le cheval est un outil d'intégration et de brassage des populations. L'inauguration récente du poney-club en en est l'illustration. C'est désormais dès le plus jeune âge que les enfants du département pourront se familiariser avec le meilleur ami de l'homme. Une osmose qui prend toute sa dimension dans « Jardy -

Deauville » où sur quelque 130 cavaliers une soixantaine sont issus de « Parcs en sports ».

Ces jeunes qui ont découvert l'équitation dans l'un des parcs départementaux des Hauts-de-Seine ont ainsi, après des stages de perfectionnement gratuits, pu atteindre un niveau équestre de l'ordre du galop 4. Pour eux Jardy - Deauville c'est gratuit, seule obligation : participer à la logistique de la randonnée. Comme d'habitude on retrouve l'aspect pédagogique de la pratique du sport dans le département. En l'occurrence il y a là une part de responsabilisation de ces jeunes et bien sûr la sensibilisation au respect de quelques règles de vie en communauté. ■

L'état des lieux des sites sportifs dans le 92

Il y a dans les Hauts-de-Seine 1 102 installations sportives qui proposent 3500 équipements spécifiques à différentes disciplines aux habitants du département. Ces chiffres proviennent d'un recensement exhaustif réalisé dans les Hauts-de-Seine entre septembre 2004 et mars 2005. Chaque lieu a fait l'objet d'une fiche technique très précise : discipline pratiquée, date de mise en service, dimension, nombre de places dans les tribunes, capacité d'accueil des handicapés, moyens d'accès par la route, la RATP ou la SNCF, clubs affiliés, périodes d'occupation des sites ... Cette véritable cartographie a plusieurs utilisations. Les données seront répertoriées dans un progiciel baptisé « Planitech ». Début 2006 cet outil permettra par exemple au clubs ou aux municipalités de décider de la réhabilitation ou de la construction de certains sites. Il favorisera l'intercommunalité dans certains lieux mais aussi le partage des coûts. Consultable sur le site internet du département il offrira à terme à tous les Alto-Séquanais la possibilité de savoir où et dans quelles conditions ils peuvent pratiquer une discipline sportive quelle qu'elle soit.

Études et sport de haut niveau

En piste pour un diplôme

L'angoisse de la reconversion des sportifs de haut niveau en fin de carrière est désormais en passe d'être résolue dans les Hauts-de-Seine. Sous l'égide du conseil général, le pôle universitaire Léonard-de-Vinci a mis en place une filière destinée aux sportifs de haut niveau permettant d'obtenir un diplôme en commerce, management et marketing.

Pour la soixantaine de sportifs concernés, il s'agit avant tout d'adapter leurs études aux contraintes du calendrier des compéti-

tions. Après concertation avec les présidents de fédérations, les DTN et les entraîneurs, le programme de l'étudiant est adapté à ses rendez-vous sportifs. Mieux même, l'étudiant peut, si besoin est, interrompre ce cycle d'études, et le reprendre quelques années plus tard. Parce que l'engagement du sportif dans sa discipline est une priorité, il ne doit pas pour autant être condamné à faire l'impasse sur une formation professionnelle, telle est la philosophie de cette filière universitaire. Cette université adaptée permet ainsi d'exprimer la

reconnaissance du Département aux champions qui portent haut les couleurs de la France. Reconnaissance tant morale que financière puisque le coût des études, 1 200 euros par étudiant, est totalement pris en charge par le conseil général.

Quant à ces mêmes champions, ils peuvent envisager avec beaucoup plus de sérénité leur avenir. 95 % de ces étudiants diplômés sont assurés de trouver un emploi en fin d'études. En résumé « une tête bien pleine dans un corps bien fait... » ■

Dans le 92 le sport, c'est vraiment pour tous !

En remportant l'US Open le 9 octobre, Michael Jérémiasz est devenu le numéro 1 mondial du tennis handisport parrainé par Pierre Barthès. Michael Jérémiasz, ceux qui ont suivi le BNP Paribas Open de France Handisport au parc de la Grenouillère à Sceaux en juillet dernier le connaissent, c'est lui qui s'était imposé dans ce tournoi qui est une des illustrations des actions menées par le Département dans le domaine du sport pour les handicapés. Dans le cadre de cet événement, les Hauts-de-Seine apportent une partie du financement, la logistique et assurent la promotion du tournoi. Mais que ce soit en matière de handisport ou de sport adapté il y a bien d'autres manifestations qui, en partenariat avec le comité départemental handisport, bénéficient d'un soutien appuyé du département : les challenges de natation, de football à cinq, de foot-fauteuil, les Kiwanis ou encore « Rêve de finale ».

Mais les Hauts-de-Seine vont plus loin puisqu'il y a de nombreuses manifestations spécifiques au département. Ainsi dans le cadre des journées Citoyenneté, Sport et Handicap, les élèves des collèges sont sensibilisés au problème du handicap en participant à des manifestations sportives avec des handicapés et dans les mêmes conditions qu'eux. Cette intégration est une priorité : en développant les manifestations handisports, mais également en apportant un soutien aux autres disciplines et le plus possible en mêlant valides et handicapés dans des manifestations communes. Message reçu puisque les UPI (unité pédagogique d'intégration) se développent. D'ores et déjà quinze collèges des Hauts-de-Seine accueillent des jeunes handicapés et partagent avec eux des activités sportives. ■

Partenariats

« Bonjour champion »

Ne dites pas au pongiste Jean-Philippe Gatien que le 17 décembre à Levallois on va fêter son jubilé : vous le feriez rire... Celui qui est l'un des sportifs français les plus titrés veut juste que le grand prix de Levallois permette à des jeunes des Hauts-de-Seine « d'en prendre plein les yeux ». Ce tournoi international qui réunit l'élite de ce sport entre dans le cadre des partenariats noués entre le conseil général, le mouvement sportif et les jeunes du département.

Déjà de nombreuses manifestations sont organisées, qui permettent de mêler sportifs de haut niveau et champions en herbe. Le grand prix de Levallois s'inscrit dans cette philosophie et permettra à de jeunes Alto-Séquanais de se mesurer aux plus grands champions de tennis de table. Mais pour en arriver là il aura fallu gagner sa place ! L'UNSS a sélectionné dans le Top 100

les douze meilleurs collégiens pratiquant le tennis de table. Ce sont eux qui s'affronteront le 17 décembre au matin au Palais des sports Marcel-Cerdan. Les deux finalistes auront alors le droit d'échanger des balles avec les champions.

À noter qu'outre ces cent collégiens, dix jeunes issus de handisport et de sport adapté ainsi que cent « stagiaires » venus de Parcs en sports seront invités à suivre ce grand prix. « C'est une initiative très positive, confie Jean-Philippe Gatien, qui met en valeur la discipline et associe la jeunesse. Lorsque j'étais jeune, j'ai été confronté à cette situation. J'avais peur d'approcher mes idoles. Là, les jeunes pourront dialoguer, et assister à la préparation des champions ». Le jeune retraité ajoute avec malice : « En plus je vais avoir du temps à leur consacrer, répondre à toutes leurs questions. Nous allons partager des moments privilégiés ». ■

Actualités métiers

Les métiers du sport

Les Hauts-de-Seine innovent en offrant la possibilité à des jeunes âgés de 18 à 30 ans d'obtenir leur brevet national de sécurité et sauvetage aquatique. Pour la première fois un département prend en charge la formation au brevet de surveillant de baignade puis au BNSSA. Trente six jeunes qui après entretien auront été sélectionnés recevront pendant les vacances de décembre 2005 une formation au BSB. Un brevet qui sera attribué en janvier 2006 et qui permettra alors au dix-huit meilleurs d'entre eux de poursuivre vers le BNSSA. Chacun recevra une formation en cours du soir de janvier à mai avant de passer son examen. Seule obligation pour les candidats : payer leurs frais d'inscription et les manuels pédagogiques (environ 220). Le reste de la formation (environ 800 euros par personne pour le BNSSA et 400 pour le B.S.B.) est pris en charge par le conseil général.

Les éducateurs sportifs bénéficient enfin d'une convention collective

Pour les éducateurs sportifs cette convention va permettre de lisser annuellement les salaires en tenant compte des variations d'activité. Des contrats dit « d'intervention » vont être créés dans le cas d'événements sportifs spécifiques qui nécessitent une intervention allant bien au-delà des 35 heures par semaine. Afin que chacun puisse au mieux adapter ces nouvelles dispositions, le conseil général des Hauts-de-Seine va créer un centre d'information des bénévoles pour les guider dans leurs démarches administratives. En partenariat avec la Fédération nationale handisport et la filière APA de Paris-X-Nanterre, le Département des Hauts-de-Seine propose aux éducateurs sportifs une formation spécifique pour obtenir un certificat de qualification handisport ou d'activité physique adaptée.

Brève

Directeur du service des sports depuis 1993, Michel Bès quitte le Conseil général des Hauts-de-Seine. Ancien professeur d'EPS, Michel Bès a toujours eu comme objectif de promouvoir le sport, dans le département, comme un véritable moyen d'intégration sociale et d'éducation pour tous. Passionné de rugby, amateur de bonne chair et sculpteur à ses heures perdues, il part relever un nouveau défi. Tous les sportifs du 92 lui souhaitent bonne chance.



Deux questions à Pierre-Paul Valli
Directeur Général Adjoint du pôle
Education, Sport et Culture

La Lettre de la culture

Éducation, Sport et culture, pourquoi avoir regroupé ces trois entités ?

La plupart de nos actions sont destinées à un public scolaire et jusqu'à présent ces actions étaient menées soit par la direction des sports, soit par celle de la culture ou encore par l'action éducative. Ce qui pouvait créer un certain nombre de chevauchements et de confusion. Regrouper ces trois secteurs va donc nous permettre de rationaliser ces actions et de mieux nous concerter. Nous pourrions ainsi communiquer plus efficacement sous une même bannière. Cette orientation va être renforcée par la transversalité de notre nouveau pôle. Notre intitulé « Éducation, Sport et Culture » a l'avantage d'être clair et de posséder en plus un pouvoir d'évocation certain.

Les habitants des Hauts-de-Seine, consultés lors des Etats généraux, ont souhaité le développement du sport pour tous. Si l'aspect éducatif est une obligation légale du département, ce n'est pas le cas pour le sport et la culture. Officiellement les actions que nous menons dans ces domaines sont facultatives et pourtant ce sont des actions phares du département.

Le sport pour tous reste plus que jamais notre priorité.

Que comptez-vous faire pour le sport handicapé ?

Dans le cadre de la scolarisation des enfants handicapés nous augmentons les unités pédagogiques d'intégration. Et puis bien sûr il est dans nos objectifs d'associer encore plus valides et handicapés dans les manifestations que nous organisons. Notre expérience en la matière nous conforte dans l'idée que nous répondons ainsi à une vraie attente.

Opérations en faveur de la jeunesse

Du sport dès le plus jeune âge

Parmi les différentes opérations organisées par le conseil général des Hauts-de-Seine à destination des jeunes, il y a les « Kids Club 92 » qui s'adressent aux enfants entre trois et douze ans. En 2005, ce sont déjà un peu plus de 26 000 enfants qui ont été concernés. Les mercredi et lors des petites vacances scolaires les enfants inscrits dans les centres de loisirs peuvent ainsi pratiquer différentes activités. Le sport bien sûr n'est pas oublié. En la matière cela s'appelle les « Kids aventures ». Aventure car il s'agit à la demande des communes et sous la houlette d'animateurs sportifs, de s'initier à l'accrobranche, au pont de singe, au pont de liane, à la tyrolienne ou encore à l'escalade. L'espace de quelques heures les enfants vont ainsi entrer dans la peau des héros de *Crocodile Dundee*. En 2005 ce sont déjà un peu plus de 8 000 enfants qui ont été concernés. Au delà de l'aspect ludique cette opération a un but très pédagogique puisque les enfants sont ainsi sensibilisés à la prise de risque, dans un milieu sécurisé toutefois. ■

Direction des actions sportives

Secrétariat : 01 41 37 13 53

Conception et études de grands projets sportifs

Michel Dussin : 01 41 37 11 07

Sports & handicaps

Maryse Naud : 01 41 01 31 57

Sport pour tous

Olivier Floch : 01 41 37 14 84

Sport événements

Michel Tachdjian : 01 41 37 13 53

Communication

Annie Prime : 01 41 37 13 88

Agenda

16 décembre : Finale des championnats d'Île-de-France de boxe à Sèvres.

17 décembre : Grand prix de Levallois de tennis de table.

19 au 30 décembre : Parcs en sports de Noël.

6 février : Parcs en sports de février.

5 mars : Prologue du Paris-Nice à Issy-les-Moulineaux.

9 juin : Coup d'envoi de la Coupe du monde de football en Allemagne.

Parc en sports

Du parc au... sport

Pour la huitième année consécutive, le conseil général des Hauts-de-Seine organise « Parcs en sports ». Une initiative unique en France qui donne la possibilité aux jeunes du département de 8 à 17 ans, qui ne peuvent pas partir en vacances, de s'initier gratuitement à des pratiques sportives pendant les vacances scolaires. L'occasion des congés de Noël c'est une vingtaine de disciplines qui sera proposée dans les villes et parcs départementaux du 19 au 23 et du 26 au 30 décembre 2005. Mais au delà de son aspect ludique, Parcs en sports est avant tout une véritable philosophie qui repose sur l'engagement de tous et dont l'aspect éducatif est une priorité. Une fois inscrit, les participants à Parcs en sports sont pris en charge par des éducateurs sportifs titulaires d'un brevet d'État dans chacune des disciplines proposées. Pour certaines d'ailleurs il n'est pas rare que des sportifs de haut niveau viennent apporter leur concours à ces stages d'initiation (s'initier à l'escrime avec Laura Flessel ou au rugby avec Bernard Laporte laisse des souvenirs impérissables). Cette approche n'est en fait que la première étape d'un processus de formation. Ensuite il y a la possibilité de faire des stages de perfectionnement qui peut conduire à un brevet élémentaire homologué. Ensuite, en fonction d'un certain nombre de critères de comportement, les jeunes motivés pourront exercer leur nouvelle passion hors du département comme c'est le cas avec la randonnée équestre Jardy-Deauville. L'initiative individuelle n'est pas oubliée avec l'opération « Cap jeunes » qui permet d'obtenir une aide tant logistique que financière du Département pour monter un projet. 21 projets « Cap jeunes » ont ainsi été réalisés, concernant 400 jeunes pour une aide départementale de 30 000 euros. ■